



Arrêtons la mascarade !



4 mai 2021

Le 6 avril 2021 après-midi s'est tenu un groupe de travail classement des postes et GPEEC des A+ co-présidé par la Cheffe RH et la Cheffe de SPIB. L'ambiance de ce GT représente l'archétype de tout ce que les représentants du personnel ne veulent plus voir : à savoir une administration reprenant les éléments de langage déjà énumérés lors des GT des 27 novembre et 10 décembre derniers. Cette réunion dite de « concertation » était surtout destinée à assurer la promotion d'un diaporama déjà diffusé aux directions et aux cadres. Toute velléité de discussion sur le classement des postes et la répartition des sur-indications comptables et administratives y a été systématiquement bloquée.

Nous n'avons pas été déçus !

**Dès l'introduction
le ton était donné.**

La délégation **F.O.-DGFIP**, comme elle l'a indiqué au travers de ses [propos liminaires](#), n'allait pas jusqu'à imaginer que nous aurions rebattu toutes les cartes du classement des postes au cours de ce GT. Il nous semble néanmoins qu'entre la réunion finalement d'information à laquelle nous avons eu droit et une véritable concertation, il existe un moyen terme qui ne nous a même pas été proposé. Nous n'avons en effet, comme on dit, pas été déçus ! Dès l'introduction en effet, le ton était donné. Selon l'administration, la GPEEC des cadres A+ a été ajustée depuis le 10 décembre dernier, date du précédent GT. Les co-présidentes ont confirmé que la répartition des indices entre les postes a été finalisée ainsi que la répartition des indices fondée sur la taille des postes et par inter-région. Il s'agirait, de leur point de vue et en parlant du classement des postes finalisé d'une « énorme avancée ». Sur les indicateurs et le classement, tout a été simplifié. Et l'administration de se gargariser qu'il

n'y ait eu aucun retour des organisations syndicales sur la liste des indicateurs transmise le 17/12 par mel.

**La DGFIP n'a pas voulu transmettre
les données poste par poste
pour établir le classement 2023**

Ce GT, comme le précédent du 10/12/20, comportait deux points à l'ordre du jour : le classement des postes et la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC). Selon la Direction Générale il y aurait « des zones d'adhérence assez fortes entre ces deux thèmes ». Ainsi, « Pour les comptables impactés par les reclassements, tous les cas sont signalés et traités avec souplesse par la Direction Générale ». A **F.O.-DGFIP**, nous ne voyons pas les choses de la même façon..La DGFIP n'a pas voulu transmettre les données prises en compte poste par poste pour établir le classement 2023, afin que chaque comptable puisse vérifier ce qui a été enregistré dans son outil de calcul, à l'instar de ce qui se faisait auparavant avec l'appliquatif CPC.

**Que répondre à partir d'un tableau
volontairement expurgé
des pondérations et du poids
des indicateurs ?**

Manifestement on ne nous comprend pas ou on ne veut pas ou plus nous comprendre ! Sur le retour que SPIB dit avoir attendu à son mel du 17/12, il suffisait de le demander dans le mel ce qui n'était pas le cas. Nous n'avons pas l'habitude de ne pas répondre dès lors qu'il est clair qu'une réponse est attendue. Sur ce point comme sur bien d'autres, l'administration pourrait balayer devant sa porte. C'est toujours l'histoire de la paille et de la poutre. De plus, que répondre à

partir d'un tableau volontairement expurgé des pondérations et du poids des indicateurs. Quant à parler de tout et finalement de rien en une après-midi, il est bien plus facile de noyer le poisson en ne traitant qu'en surface les deux problématiques GPEEC et classement.

**L'Administration
entre langue de bois
et fermeture totale
à toute concertation**

D'où notre exigence, à **F.O.-DGFIP**, d'un GT dédié spécifiquement à la mécanique du classement. Les réponses de l'administration aux différentes liminaires ont alterné entre langue de bois et fermeture totale à toute concertation.

Les réponses apportées aux demandes formulées par **F.O.-DGFIP** sont à cet égard significatives de l'ambiance de ce GT. Ainsi, sur la communication des données du classement, ce serait « des points sur lesquels on ne peut plus discuter ».

S'agissant de la communication du rapport Brière/Pichevin de 2017 sur le moral des cadres et leurs attentes alors même que les syndicats ont pourtant été auditionnés, la réponse est : « Le Directeur ne souhaite pas le communiquer, mais les mesures mises en œuvre émanent de ce rapport ».

Quant à la proposition de **F.O.-DGFIP** d'indicier aussi les IDIV CN, la Direction Générale y a opposé une fin de non-recevoir au prétexte que la DGAFP dirait non.

Pour **F.O.-DGFIP**, ce grade a deux niveaux et pourquoi donc le 1^{er} niveau serait hors champ ? Sur quels textes fondent-ils cette décision unilatérale ? Sur le statut d'inspecteur spécialisé que nous revendiquons pour une amélioration indiciaire des inspecteurs nommés CDL, l'argument là aussi d'un refus de la DGAFP nous laisse pantois.

La frilosité de la DGFIP avait déjà failli, lors des discussions PPCR en 2015, condamner les IDIV HC à un échelon sommital à 1005 brut, heureusement, l'action de **F.O.** avait pu faire plier la DGAFP.

**Tous les syndicats (sauf un)
quittent le GT.**

Devant un tel blocage, la délégation **F.O.-DGFIP** a décidé, après avoir demandé une suspension de séance, de quitter cette réunion d'information descendante, suivie en cela par toutes les autres organisations syn-

dicales présentes... à l'exception du SCSFiP - le syndicat corporatiste des cadres (très) supérieurs de la DGFIP.

**Le Directeur Général
s'est senti obligé de rassurer
les troupes par un mel
à tous les cadres supérieurs
le 12 avril.**

Depuis, la DGFIP nous a renvoyé, sans doute en gage de bonne volonté, le classement 2023 de tous les postes comptables et le tableau des indicateurs avec, enfin, les pondérations. Mais, pour les précisions sur la construction du classement, toujours rien, il faudra encore attendre !

L'intersyndicale lui a donc demandé des éléments nous permettant de vérifier les données ayant conduit à ce classement qui fait grincer les dents de tant de comptables.- Le GT dédié au classement que nous réclamions à cors et à cris est donc programmé pour le 4 mai prochain. Nous espérons avoir les outils nous permettant de vérifier en toute transparence les données qui ont été injectées dans la lessiveuse du classement 2023.

Comme par hasard, le Directeur Général se sent obligé de rassurer les troupes par un mel à tous ses cadres supérieurs le 12 avril. Des premiers échanges que l'on a pu avoir avec les cadres du terrain, la propagande à grosses ficelles a du mal à passer.

Le GT du 4 mai sera un premier test sur la volonté réelle de discussion

**C'est pourquoi le 10 mai,
TOUS LES AGENTS
ET CADRES DE LA DGFIP
DOIVENT ÊTRE EN GRÈVE !**



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 10 MAI !